MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Culture Études

Les artistes-auteurs en 2018

Léa Tholozan
Claire Thoumelin

2022-2

Les artistes-auteurs en 2018

Léa Tholozan et Claire Thoumelin*

En 2018, 43 120 personnes sont affiliées à l'Agessa et à la Maison des artistes (MDA), les deux associations chargées de gérer jusqu'en 2019, pour le compte du régime général de la Sécurité sociale, le régime de protection sociale spécifique des artistes-auteurs. Cette étude vise à établir un état des lieux de la démographie et des revenus artistiques de l'ensemble des professionnels affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018, en enrichissant cette photographie 2018 de quelques éléments en évolution.

La population d'artistes-auteurs affiliés a été multipliée par 1,6 entre 2001 et 2018, portée par la baisse du seuil d'affiliation et l'accroissement fort de la population des graphistes. Les artistes-auteurs sont plus âgés que l'ensemble de la population active et résident très majoritairement en Île-de-France. Cette population s'est féminisée en près de 20 ans même si les hommes restent majoritaires dans presque toutes les professions.

Les revenus artistiques des artistes-auteurs affiliés en 2018 sont très dispersés en fonction de la profession exercée, mais également au sein même de chaque profession, chacune concentrant à la fois des revenus très élevés et très faibles. Les revenus sont plus élevés chez les hommes et chez les personnes résidant en Île-de-France, mais de manière plus ou moins marquée selon les professions.

* Chargées d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (Deps-doc) du ministère de la Culture.

En 2018, 43 120 personnes sont affiliées[1] à l'Agessa et à la Maison des artistes (MDA), les deux associations chargées de gérer, pour le compte du régime général de la Sécurité sociale, le régime de protection sociale spécifique des artistes-auteurs. Ce régime concerne toutes les professions dont l'activité donne lieu à la vente d'œuvres d'art et à la cession de droits d'exploitation sur ces mêmes œuvres. Ainsi, sous le régime « artistes-auteurs » se retrouvent les professionnels des arts graphiques et plastiques (peintres, graphistes, sculpteurs, dessinateurs, etc.), les professionnels du livre (écrivains, traducteurs, illustrateurs) ou encore les auteurs d'œuvres audiovisuelles ou de compositions musicales. Cet ensemble est extrêmement hétérogène, tant par les métiers concernés et la nature des œuvres produites, que par les secteurs d'activité dans lesquels ils s'inscrivent (vente de biens uniques dans le cas des créateurs des arts plastiques, industries culturelles dans le cas des écrivains, des auteurs d'œuvres audiovisuelles, par exemple).

Cette étude vise à établir un état des lieux de la démographie et des revenus artistiques de l'ensemble des professionnels affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018, en enrichissant cette photographie 2018 de quelques éléments en évolution.

La population des artistes-auteurs croît depuis 2001, mais plus lentement au cours de la dernière décennie

En 2018, on compte 43 120 artistes-auteurs affiliés ; ils étaient 27 070 en 2001, la population a donc été multipliée par près de 1,6 en 18 ans (tableau 1). Cette hausse n'est pas homogène sur la période. La croissance est forte jusqu'en 2010, avec l'entrée de 1 400 artistes-auteurs affiliés en moyenne par an. L'effectif de la population continue de croître par la suite, mais beaucoup plus lentement (en moyenne, 400 individus supplémentaires chaque année entre 2010 et 2018). L'augmentation forte observée entre 2001 et 2010 peut s'expliquer d'une part par l'abaissement du seuil d'affiliation en 2001 et d'autre part par l'augmentation importante du nombre de graphistes, qui contribue pour moitié à l'accroissement global de la population d'artistes-auteurs. En effet, les effectifs de graphistes ont plus que doublé en 10 ans, passant de 5 200 en 2001 à 12 100 en 2010. D'autres professions ont également vu leurs effectifs doubler, c'est le cas des auteurs d'œuvres audiovisuelles (+ 1 600 affiliés entre 2001 et 2010) et des auteurs de logiciels et du multimédia interactif (+ 300). La peinture est la seule discipline qui connaît une diminution de ses effectifs sur cette période (– 500).

1. Voir l'encadré sur le régime des artistes-auteurs, p. 15.

Tableau 1 – Effectifs des affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018, 2010 et 2001

Unités et %

	2018		2010	2001	
	Effectifs	**Part** *(%)*	**Effectifs**	**Effectifs**	**Part** *(%)*
Ensemble des affiliés à l'Agessa et à la MDA	**43 120**		**39 720**	**27 070**	
Graphistes	13 680	32	11 890	5 230	19
Peintres	5 950	14	7 090	7 560	28
Photographes	4 330	10	3 980	2 680	10
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	3 870	9	2 860	1 260	5
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	2 630	6	2 200	1 650	6
dont écrivains	*2 470*		*2 060*	*1 540*	
dont auteurs d'œuvres dramatiques	*160*		*140*	*110*	
Illustrateurs hors édition	2 460	6	2 220	1 650	6
Auteurs de réalisations de plasticiens	2 170	5	1 520	920	3
Sculpteurs	1 890	4	2 070	1 950	7
Illustrateurs de l'édition	1 680	4	1 610	1 020	4
Auteurs de compositions musicales et chorégraphes	1 190	3	1 090	820	3
dont auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	*1 160*		*1 070*	*825*	
dont chorégraphes	*30*		*20*	*5*	
Traducteurs	1 050	2	1 030	710	3
Dessinateurs	770	2	710	610	2
Auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels	630	1	540	200	1
dont auteurs du multimédia interactif	*480*		*420*	*80*	
dont auteurs de logiciels	*150*		*120*	*120*	
Dessinateurs textile	490	1	540	480	2
Métiers d'arts de création	330	1	370	330	1
dont gravure	*140*		*150*	*160*	
dont vitrail	*90*		*100*	*50*	
dont céramique	*80*		*90*	*80*	
dont tapisserie	*10*		*10*	*10*	
dont décoration	*10*		*20*	*30*	

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018, 2010 et 2001 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

Entre 2010 et 2018, pour l'ensemble des professions, la croissance des effectifs est moins marquée que sur la première période. Ainsi, la population des graphistes continue d'augmenter, mais plus lentement (+ 1 800 affiliés en 8 ans), tout comme celle des auteurs d'œuvres audiovisuelles (+ 1 000). Les effectifs des auteurs de réalisations de plasticiens[2] sont les seuls à augmenter autant que sur la première période (+ 600). En revanche, la diminution des effectifs s'accélère pour les peintres (– 1 100 affiliés entre 2010 et 2018), de même que pour les sculpteurs (– 180), les dessinateurs textile (– 50) et les métiers d'art de création (– 40).

2. Pour simplifier la lecture, les auteurs de réalisations de plasticiens seront appelés « plasticiens » dans la suite de l'étude.

La diversité des évolutions démographiques de ces différentes professions en près de 20 ans a conduit à un changement de la morphologie d'ensemble de la population des artistes-auteurs. En effet, en 2001, les peintres étaient les professionnels les plus nombreux au sein des artistes-auteurs (28 %), suivis des graphistes (19 %), puis des photographes (10 %). Avec la forte croissance des graphistes et la diminution des peintres, l'ordre s'est inversé. Les graphistes représentent désormais un tiers des artistes-auteurs, même si les peintres conservent une place importante (14 % des effectifs)[3].

Une population plus âgée que l'ensemble de la population active

L'âge moyen des artistes-auteurs est de 46 ans, contre 42 ans pour l'ensemble des actifs en moyenne[4], et 67 % d'entre eux ont plus de 40 ans (tableau 2). Les moins de 25 ans sont sous-représentés (1 %, contre 8 % de la population active), et, à l'inverse, les plus de 65 ans sont surreprésentés (5 %, contre 1 % de la population active). Les professions les plus âgées sont les sculpteurs, qui ont en moyenne 53 ans en 2018, les écrivains (52 ans) et les peintres (52 ans). Les professions les plus jeunes, qui se sont développées plus récemment, sont les graphistes (âgés en moyenne de 41 ans en 2018), les auteurs de logiciels et du multimédia interactif, et les illustrateurs hors édition (43 ans), les plasticiens (44 ans), les dessinateurs et les dessinateurs textile (45 ans).

En évolution sur les deux dernières décennies, la population des artistes-auteurs a vieilli, suivant en cela le mouvement général qui a touché la population active dans son ensemble au cours de la période. En 2001, les artistes-auteurs étaient en moyenne plus jeunes de trois ans qu'en 2018, et l'ensemble des actifs, plus jeune de deux ans en moyenne[5].

Ce vieillissement de la population des artistes-auteurs est visible dans presque toutes les professions, excepté les dessinateurs, les auteurs de compositions musicales et les chorégraphes, pour lesquels l'âge moyen reste quasiment stable (+ 1 an seulement). Certaines professions, dans lesquelles ce vieillissement s'est le plus accru depuis 2001, demeurent néanmoins les plus jeunes en 2018 : les dessinateurs textile (+ 8 ans en moyenne), les illustrateurs de l'édition, les créateurs

3. Certaines catégories sont particulièrement rares et ne peuvent être étudiées séparément. Les métiers de la gravure, céramique, tapisserie, vitrail, décoration sont regroupés dans la suite de l'étude sous le nom « métiers d'art de création » ; les auteurs de logiciels et auteurs du multimédia interactif sont rassemblés dans une seule catégorie.
4. Enquête Emploi 2018, Insee.
5. Enquêtes Emploi 2001, 2018, Insee.

Tableau 2 – Caractéristiques démographiques des affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018

Unités, âges et %

	Effectifs 2018	Âges			Lieu de résidence		Sexe	
		Âge moyen	Moins de 40 ans		Résidents d'Île-de-France		Femmes	
			Part en 2018 *(%)*	Évolution 2001-2018 *(%)*	Part en 2018 *(%)*	Évolution 2001-2018 *(%)*	Part en 2018 *(%)*	Évolution 2001-2018 *(%)*
Ensemble des affiliés à l'Agessa et à la MDA	**43 120**	**46**	**33**	**– 8**	**51**	**– 1**	**43**	**8**
Graphistes	13 680	41	47	– 22	54	– 2	46	7
Peintres	5 950	52	16	– 8	39	– 5	45	10
Photographes	4 330	47	26	– 17	58	0	25	9
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	3 870	46	30	– 11	70	– 3	44	4
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	2 630	52	14	– 13	51	– 9	50	7
Illustrateurs hors édition	2 460	43	43	– 10	47	– 6	44	12
Auteurs de réalisations de plasticiens	2 170	44	41	– 8	51	– 5	50	5
Sculpteurs	1 890	53	13	– 11	32	– 4	38	8
Illustrateurs de l'édition	1 680	46	30	– 24	29	– 10	39	8
Auteurs de compositions musicales et chorégraphes	1 190	49	25	– 4	62	– 7	11	3
Traducteurs	1 050	49	25	– 10	51	– 8	68	3
Dessinateurs	770	45	36	0	50	0	36	– 2
Auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels	630	43	40	– 22	48	– 4	19	10
Dessinateurs textile	490	45	34	– 32	60	– 4	91	2
Métiers d'arts de création	330	49	26	2	37	– 1	61	14

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 et 2001 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

de logiciels et du multimédia interactif (+ 6 ans chacun). Parmi les professions traditionnellement âgées, ce sont les sculpteurs dont l'âge moyen a le plus augmenté (+ 6 ans), devenant ainsi la profession la plus âgée en 2018.

Enfin, parmi les professions des arts graphiques et plastiques, ce phénomène de vieillissement se révèle très inégal : certaines professions vieillissent, recrutant peu de jeunes artistes (les peintres et les sculpteurs), alors qu'à l'inverse, les effectifs de graphistes et de plasticiens augmentent fortement grâce à l'arrivée d'auteurs plus jeunes. Il semblerait donc que les jeunes artistes-auteurs des arts

visuels associent plus facilement leur travail à l'utilisation de plusieurs médias, ce que l'on retrouve dans le terme « réalisations de plasticien », plutôt que ceux des catégories plus spécifiquement liées aux beaux-arts, comme la peinture et la sculpture.

Une surreprésentation des Franciliens

En 2018, la moitié des artistes-auteurs affiliés à l'Agessa et à la MDA habitent en Île-de-France. Cette centralisation francilienne des activités de création, que l'on retrouve dans la plupart des professions artistiques et culturelles[6], est particulièrement visible chez les auteurs d'œuvres audiovisuelles, qui sont 70 % à résider dans cette région, chez les auteurs de compositions musicales et chorégraphes (62 % de Franciliens), chez les dessinateurs textile (60 %) et les photographes (58 %). Les écrivains, traducteurs, plasticiens, dessinateurs, graphistes, illustrateurs hors édition, auteurs de logiciels et multimédia sont un peu mieux répartis sur l'ensemble du territoire, mais la moitié d'entre eux environ réside toutefois en Île-de-France. À l'inverse, les illustrateurs de l'édition, les sculpteurs, les peintres et les métiers d'art de création sont les moins nombreux à vivre en Île-de-France (entre 30 % et 40 %), même si leur implantation francilienne reste très élevée si on la compare à celle observée pour l'ensemble des actifs français (20 % seulement)[7].

Un mouvement de féminisation au cours des deux dernières décennies

En 2018, la population des artistes-auteurs se révèle toujours plus masculine que la population active en général : 57 % des artistes-auteurs affiliés sont des hommes, contre 52 % parmi l'ensemble des actifs[8]. Les professions les plus masculines sont les auteurs de compositions musicales et chorégraphes (89 % d'entre eux sont des hommes), les auteurs de logiciels et multimédia (81 %), les photographes (75 %), les dessinateurs (64 %) et les sculpteurs (62 %). À l'inverse, certaines professions sont très féminisées, notamment les dessinateurs textile (91 % de femmes) et, dans une moindre mesure, les traducteurs (68 %).

Le mouvement de féminisation est pourtant bien réel au cours des deux dernières décennies. En 2001, les femmes ne représentaient que 35 % des artistes-auteurs, soit 8 points de moins qu'en 2018.

6. Marie Gouyon et Frédérique Patureau, *Vingt ans d'évolution de l'emploi dans les professions culturelles, 1991-2011*, Paris, Ministère de la Culture, Deps, coll. « Culture chiffres », 2014-6.
7. Recensement 2017, Insee.
8. Enquête Emploi 2018, Insee.

Cette féminisation est particulièrement visible chez les illustrateurs hors édition (12 points de plus en 2018), les peintres (10 points de plus) et les photographes (9 points de plus), bien que ces professions restent majoritairement masculines. Les professions très féminisées en 2001, comme les dessinateurs textile et les traducteurs, n'ont pas vu de grand changement dans la répartition par sexe de leur population et restent donc des professions très féminisées. De même, la part de femmes chez les auteurs d'œuvres audiovisuelles et les dessinateurs, professions plutôt paritaires en 2001, n'a pas connu d'évolution majeure depuis cette date. Chez les auteurs de compositions musicales et chorégraphes[9], les hommes sont surreprésentés en 2001 (92 %) et le demeurent en 2018.

Le mouvement d'ouverture aux femmes s'est traduit par l'arrivée, dans le régime des artistes-auteurs, de femmes des jeunes générations. En 2018, les femmes sont donc nettement plus jeunes en moyenne que leurs confrères : 38 % d'entre elles ont moins de 40 ans, contre seulement 29 % des hommes. Et la parité est désormais atteinte dans la population des artistes-auteurs âgée de moins de 40 ans.

Des revenus artistiques très variés en fonction des professions

En 2018, le revenu artistique annuel moyen des artistes-auteurs[10] est de 29 800 euros[11], mais cette moyenne recouvre de très fortes disparités en fonction des professions (tableau 3). Certaines catégories d'auteurs – les auteurs de compositions musicales, les auteurs d'œuvres audiovisuelles, les auteurs de logiciels et du multimédia interactif, les écrivains – se distinguent par des revenus artistiques moyens élevés (plus de 45 000 euros de revenus artistiques en moyenne), tandis qu'à l'inverse, la catégorie des plasticiens, celle des dessinateurs et celle des métiers d'art de création ont des revenus artistiques particulièrement bas, avec moins de 20 000 euros en moyenne par an.

9. Les chorégraphes, qui sont très peu nombreux, forment une profession moins masculine. Sur les 32 chorégraphes, 55 % sont des hommes.
10. La source exploitée couvre uniquement les revenus tirés des activités artistiques des artistes-auteurs (vente d'œuvres, droits d'auteur, etc.). Elle ne prend pas en compte les éventuelles autres sources de revenus. Elle ne permet donc pas de mesurer l'ensemble des revenus de cette population ni de préjuger de leur niveau de vie.
11. Les revenus correspondent aux revenus en bénéfices non commerciaux (BNC) et/ou aux revenus en traitements et salaires (TS), en euros constants 2018. Il est délicat de comparer ces revenus artistiques (tirés de la vente d'une ou plusieurs œuvres, quelles que soient les autres activités déployées, rémunératrices ou non) avec les revenus d'activité des salariés et non-salariés (revenus de personnes exerçant un emploi le plus souvent à plein temps), qui sont de nature très différente. Mais pour donner un ordre de grandeur, le revenu artistique moyen des artistes-auteurs est 40 % plus élevé que le revenu d'activité des salariés (21 360 euros en 2018) et 14 % plus faible que celui des non-salariés (y compris micro-entrepreneurs) (34 720 euros en 2018) (Insee, panel tous salariés 2018 et base non salariée 2018).

Tableau 3 – Revenus moyens et médians des affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018 et 2001

Euros constants 2018 et %

	2018			2001		
	Part de revenus nuls *(%)*	**Revenu moyen***	**Revenu médian***	**Part de revenus nuls** *(%)*	**Revenu moyen***	**Revenu médian***
Ensemble des affiliés à l'Agessa et à la MDA	**4**	**29 800**	**15 800**	**8**	**31 100**	**15 200**
Graphistes	3	25 200	18 700	12	28 300	19 600
Peintres	6	21 000	9 900	8	20 000	10 700
Photographes	7	28 700	16 500	4	34 100	18 700
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	2	51 100	25 900	2	77 600	36 700
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	2	44 900	17 500	2	46 800	22 200
Illustrateurs hors édition	4	23 200	14 300	8	28 100	17 600
Auteurs de réalisations de plasticiens	7	17 200	10 000	14	15 500	10 000
Sculpteurs	7	26 000	10 600	12	18 200	10 500
Illustrateurs de l'édition	2	31 400	15 300	2	34 600	17 200
Auteurs de compositions musicales et chorégraphes	3	75 400	25 600	1	85 600	33 700
Traducteurs	2	23 000	17 500	2	33 500	21 100
Dessinateurs	4	19 300	11 300	10	20 500	12 200
Auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels	7	46 000	23 100	11	35 900	22 000
Dessinateurs textile	5	22 100	15 300	9	21 800	15 200
Métiers d'arts de création	6	14 300	9 600	8	20 800	11 500

* Revenus d'auteurs en TS et BNC, hors revenus nuls.

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 et 2001 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

De plus, au sein d'une même discipline, les variations de revenu en fonction des individus sont particulièrement fortes : une minorité concentre une part importante des revenus, tirant ainsi la moyenne des revenus de la catégorie vers le haut. L'étude du revenu moyen ne rend donc compte que très imparfaitement de la situation économique de l'ensemble des artistes-auteurs.

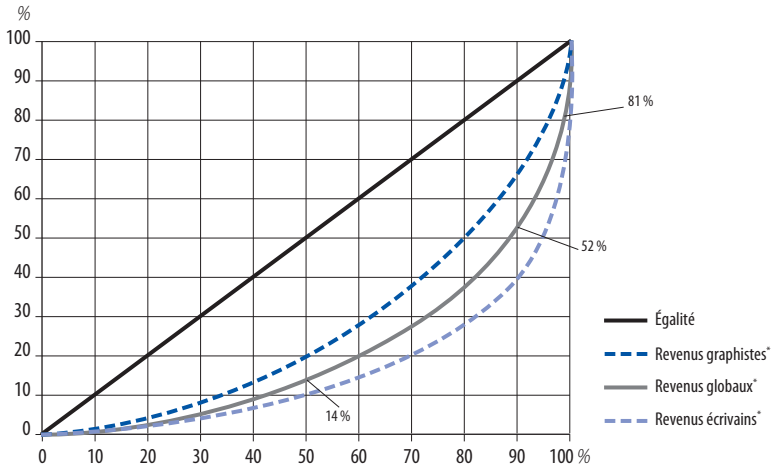
Le revenu médian est beaucoup plus significatif : en 2018, la moitié des artistes-auteurs déclarent un revenu artistique inférieur à 15 800 euros (soit moitié moins que le revenu artistique annuel moyen)[12]. Les professions où la distorsion entre revenu moyen et revenu médian est la plus marquée sont les auteurs de compositions musicales (le revenu artistique moyen y est 2,9 fois supérieur au

12. Pour donner un ordre de grandeur, comparés à l'ensemble de la population active, les artistes-auteurs ont un revenu artistique médian inférieur de 16 % au revenu d'activité des salariés (18 870 euros en 2018) et de 7 % supérieur à celui des non-salariés (y compris micro-entrepreneurs) (14 760 euros en 2018) (Insee, panel tous salariés 2018 et base non salariée 2018).

revenu médian), les écrivains (2,6 fois) et les sculpteurs (2,5 fois). Les professions où les revenus sont les mieux répartis entre les individus sont les traducteurs, les graphistes (dans ces deux disciplines, le revenu moyen est seulement 1,3 fois supérieur au revenu médian) et les dessinateurs textile (1,4 fois). Enfin, la moitié des peintres, des plasticiens, des sculpteurs, des dessinateurs et des métiers d'art de création ont touché moins de 11 500 euros en 2018.

Pour qualifier les disparités de revenu artistique internes à chaque profession, l'étude de la concentration des revenus est particulièrement intéressante. La moitié des artistes-auteurs se partage seulement 14 % de l'ensemble des revenus d'auteurs (graphique 1), et à l'inverse, les 10 % d'auteurs les mieux dotés se partagent près de la moitié (48 %) de l'ensemble des revenus artistiques. Au sein de cette dernière sous-population, les 1 % des artistes-auteurs les mieux dotés (soit environ 400 personnes) ont touché des revenus artistiques supérieurs à 225 000 euros en 2018 et se partagent 19 % de l'ensemble des revenus artistiques perçus cette année-là. Parmi eux, les auteurs d'œuvres audiovisuelles, les compositeurs et chorégraphes, et les écrivains sont surreprésentés.

Graphique 1 – Concentration des revenus des artistes-auteurs affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018



* Revenus d'auteurs en TS et BNC, hors revenus nuls.
Note : plus les courbes s'éloignent de la diagonale (en noir), plus la distribution est inégalitaire.
Note de lecture : en 2018, les 50 % des artistes-auteurs affiliés les moins rémunérés concentrent seulement 14 % des revenus d'auteur. À l'inverse, les 10 % des artistes-auteurs les mieux rémunérés concentrent 48 % de l'ensemble des revenus d'auteur.
Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

Depuis 2001, le revenu artistique moyen des artistes-auteurs (en euros constants 2018) est resté quasiment stable (il était de 31 100 euros en 2001, soit une baisse de 4 % entre 2001 et 2018). Le revenu médian a, quant à lui, faiblement augmenté : il était de 15 200 euros en 2001, soit une augmentation de 4 %. Mais ces évolutions, ici encore, cachent de fortes variations d'une profession à l'autre. Le revenu artistique médian a augmenté pour les auteurs de logiciels et du multimédia interactif (+ 5 %). À l'inverse, il a baissé dans les professions où les revenus sont les plus élevés : auteurs d'œuvres audiovisuelles (– 29 %), auteurs de compositions musicales (– 24 %), écrivains (– 21 %). Le revenu artistique médian a baissé aussi pour les illustrateurs hors édition (– 19 %), les traducteurs (– 17 %) et pour les métiers d'art de création (– 17 %).

L'Île-de-France concentre les artistes-auteurs aux revenus artistiques les plus élevés

Les revenus des artistes-auteurs franciliens sont toujours plus élevés que ceux résidant en région, et ce quelle que soit la profession considérée. Le revenu artistique moyen des artistes-auteurs franciliens est 1,7 fois plus élevé que celui des artistes-auteurs résidant en région. Cet écart est moindre pour le revenu médian, mais celui-ci reste 1,4 fois plus élevé en Île-de-France. Cette différence signifie que les revenus les plus élevés sont concentrés en Île-de-France. Et de fait, les 1 % d'auteurs les mieux dotés sont très majoritairement franciliens (76 %), alors même que les résidents d'Île-de-France ne représentent que 51 % de l'ensemble des artistes-auteurs.

Dans le détail, certaines professions présentent des écarts de revenus (médians et moyens) extrêmement élevés entre Franciliens et régionaux. C'est particulièrement le cas des photographes et des auteurs de compositions musicales et chorégraphes, professions pour lesquelles le revenu médian des Franciliens est 1,5 fois plus élevé que celui de leurs confrères des autres régions. C'est également le cas des auteurs de logiciels et du multimédia interactif, des auteurs d'œuvres audiovisuelles et des métiers d'arts de créations (dont le revenu médian est 1,4 fois plus élevé pour les Franciliens). Les traducteurs sont l'unique profession dans laquelle les revenus des Franciliens et ceux des autres régions se distinguent peu (ni pour le revenu médian ni pour le revenu moyen). Les revenus dans cette profession sont en effet plus homogènes, avec très peu de très hauts revenus.

Tableau 4 – Revenus moyens et médians en fonction du lieu de résidence des affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018

Euros constants 2018

	Île-de-France		Autres régions	
	Revenu moyen*	Revenu médian*	Revenu moyen*	Revenu médian*
Ensemble des affiliés à l'Agessa et à la MDA	**36 800**	**18 600**	**22 400**	**13 500**
Graphistes	28 600	21 000	21 000	16 300
Peintres	27 500	10 500	17 000	9 600
Photographes	35 100	19 800	20 100	13 500
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	58 200	28 800	34 400	20 100
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	50 200	18 200	39 500	17 000
Illustrateurs hors édition	27 000	16 600	20 000	13 100
Auteurs de réalisations de plasticiens	21 500	11 100	12 800	9 100
Sculpteurs	42 800	12 900	18 000	9 900
Illustrateurs de l'édition	45 600	17 400	25 700	14 400
Auteurs de compositions musicales et chorégraphes	93 200	29 800	45 400	20 100
Traducteurs	23 900	17 700	22 100	17 400
Dessinateurs	22 500	11 900	16 100	10 600
Auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels	54 400	28 100	38 300	20 400
Dessinateurs textile	25 400	15 700	17 200	14 100
Métiers d'arts de création	18 000	11 900	12 100	8 500

* Revenus d'auteurs en TS et BNC, hors revenus nuls.

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

Des revenus artistiques qui diffèrent peu selon l'âge

La population des artistes-auteurs de plus de 40 ans se caractérise par un revenu artistique moyen plus élevé que celui de la population des plus jeunes : 32 400 euros en moyenne, contre 24 500 euros, soit 1,3 fois plus que pour les moins de 40 ans. Le niveau de ces moyennes tient principalement au fait que les revenus les plus élevés sont presque toujours perçus par des auteurs de plus de 40 ans. De fait, les plus de 40 ans sont surreprésentés parmi les 1 % d'auteurs les mieux dotés : 89 % de ces 400 artistes-auteurs ont plus de 40 ans, alors même que les plus de 40 ans ne représentent que 67 % de l'ensemble des artistes-auteurs.

Les revenus artistiques médians des populations d'auteurs de plus de 40 ans et de moins de 40 ans sont, quant à eux, équivalents : autour de 16 000 euros annuels dans les deux cas. Plus précisément, l'ensemble des professions des arts graphiques et plastiques ont des

Tableau 5 – Revenus moyens et médians en fonction de l'âge et du sexe des affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018

Euros constants 2018

	Âge				Sexe			
	Moins de 40 ans		Plus de 40 ans		Femmes		Hommes	
	Revenu moyen*	Revenu médian*	Revenu moyen*	Revenu médian*	Revenu moyen*	Revenu médian*	Revenu moyen*	Revenu médian*
Ensemble des affiliés à l'Agessa et à la MDA	**24 500**	**16 100**	**32 400**	**15 500**	**22 200**	**13 700**	**35 400**	**17 600**
Graphistes	23 100	18 200	27 000	19 200	21 600	16 700	28 200	20 500
Peintres	16 100	10 600	22 000	9 800	12 700	8 700	27 600	11 300
Photographes	29 300	18 100	28 500	15 900	22 400	13 700	30 900	17 700
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	37 900	22 900	56 600	27 300	40 400	23 100	59 700	28 100
Écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques	42 600	16 100	45 300	18 000	33 300	16 400	56 700	19 200
Illustrateurs hors édition	21 200	13 800	24 900	15 100	18 700	11 900	26 900	17 100
Auteurs de réalisations de plasticiens	12 800	9 800	20 400	10 200	13 400	8 900	20 900	11 200
Sculpteurs	15 600	10 400	27 600	10 600	17 300	8 900	31 100	11 900
Illustrateurs de l'édition	20 400	12 700	36 300	16 700	20 600	13 100	38 500	17 100
Auteurs de compositions musicales et chorégraphes	54 600	22 400	82 200	26 600	37 400	17 400	80 300	27 100
Traducteurs	20 000	16 300	24 000	18 200	21 100	17 100	27 000	19 700
Dessinateurs	15 200	11 300	21 700	11 400	17 900	9 300	20 100	12 300
Auteurs du multimédia interactif, auteurs de logiciels	40 300	22 600	49 800	23 300	26 400	16 500	50 500	24 000
Dessinateurs textile	19 900	14 300	23 200	15 500	21 900	15 000	23 700	17 700
Métiers d'arts de création	12 200	9 900	15 100	9 200	13 800	9 000	15 300	10 500

* Revenus d'auteurs en TS et BNC, hors revenus nuls.

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

revenus artistiques médians faibles et qui varient peu en fonction de l'âge. Dans trois professions, en revanche, celles d'auteurs d'œuvres audiovisuelles, d'illustrateurs de l'édition et d'auteurs de compositions musicales et chorégraphes, ce revenu médian est sensiblement plus élevé pour les plus de 40 ans.

Le cas des photographes se révèle assez singulier : ce sont les seuls pour lesquels les moins de 40 ans ont un revenu artistique moyen et un revenu artistique médian supérieurs à ceux des plus de 40 ans (respectivement + 3 % et + 14 %).

Les inégalités de revenus persistent entre les hommes et les femmes…

Les hommes ont des revenus supérieurs aux femmes dans toutes les disciplines, qu'ils y soient majoritaires ou non. En moyenne, un homme artiste-auteur touche 35 000 euros, et une femme, 22 000 euros par an, soit un revenu 1,6 fois plus élevé pour les hommes. En comparaison, ce rapport est seulement de 1,3 pour l'ensemble des salariés[13] et de 1,4 chez les non-salariés[14].

Chez les peintres, les auteurs de compositions musicales, les illustrateurs de l'édition et les auteurs de logiciels et du multimédia, les hommes gagnent en moyenne un revenu 2 fois supérieur à celui des femmes. Certaines professions ont néanmoins des revenus moyens très proches entre les sexes, c'est le cas des dessinateurs, des dessinateurs textile et des autres métiers d'art de création, ces deux dernières disciplines faisant partie des plus féminisées.

La faible proportion de femmes parmi les 1 % d'auteurs percevant les revenus artistiques les plus importants illustre d'une façon complémentaire la persistance des inégalités. Ainsi, parmi ces 1 %, seulement 17 % sont des femmes, contre 43 % parmi l'ensemble des artistes-auteurs. Au sein des professions surreprésentées parmi les 1 % les mieux dotés, seulement 22 % des auteurs d'œuvres audiovisuelles les mieux dotés sont des femmes, alors que la profession compte 44 % de femmes dans son ensemble ; chez les auteurs de compositions musicales et chorégraphes, elles sont seulement 4 % parmi les plus dotés, contre 11 % dans l'ensemble de la profession ; chez les écrivains et auteurs d'œuvres dramatiques, elles sont 29 %, contre 50 % de l'ensemble de la profession, et enfin chez les peintres, seulement 9 %, contre 45 % dans l'ensemble.

Les écarts entre hommes et femmes sont moindres lorsque l'on compare leur revenu médian. Toutes professions artistiques confondues, le revenu médian des hommes est 1,3 fois supérieur à celui des femmes. Les professions les plus inégalitaires en la matière sont celles des auteurs de compositions musicales et chorégraphes (écart de 1,6) et des auteurs de logiciels et du multimédia interactif (1,5), deux professions parmi les plus masculines, ainsi que celle des illustrateurs hors édition (1,4), plus mixte (avec 44 % de femmes).

13. Insee, panel tous salariés 2016.
14. Insee, base non-salariés 2017.

… mais elles sont moins marquées chez les plus jeunes

Les différences de revenu entre hommes et femmes persistent chez les plus jeunes, mais elles sont moins marquées. En 2018, chez les moins de 40 ans, les hommes ont un revenu moyen 1,3 fois supérieur à celui des femmes, alors que chez les plus de 40 ans, ce rapport est de 1,7. La différence de revenu médian entre les sexes est à peu près la même chez les moins de 40 ans et chez les plus de 40 ans : écart de 1,2 en faveur des hommes chez les premiers et de 1,3 chez les seconds. Certaines professions progressent nettement vers la parité dans la jeune génération : les revenus médians des écrivains, des traducteurs, des auteurs d'œuvres audiovisuelles, des compositeurs et chorégraphes, et des métiers d'art de création sont quasiment égaux entre auteurs et autrices chez les moins de 40 ans.

Cependant, ce constat ne permet pas de présager mécaniquement d'une plus grande égalité de revenus entre les sexes dans le futur. En effet, l'écart de revenus entre les sexes pourrait très bien se creuser au fur et à mesure de l'avancée en âge, le moindre écart chez les plus jeunes témoignant non pas d'un effet de génération (la nouvelle génération serait plus égalitaire), mais d'un effet d'âge (les plus jeunes sont en début de carrière, les différences entre les sexes sont moins marquées, mais se creuseront avec le temps). En 2001, les écarts de revenus artistiques entre les hommes et les femmes de moins de 40 ans étaient déjà, pour presque toutes les professions, quasiment égaux à ceux de 2018.

On notera enfin un dernier élément important concernant ces inégalités genrées de revenus artistiques : quel que soit leur lieu de résidence, et y compris lorsqu'elles résident en Île-de-France (où se concentrent les revenus artistiques les plus élevés), les femmes ont des revenus plus faibles que leurs confrères. À tel point que dans la majorité des professions, les autrices franciliennes déclarent un revenu artistique médian inférieur à celui de leurs confrères de la même profession résidant en région. C'est très nettement le cas de professions très masculines, comme celle d'auteurs de compositions musicales et chorégraphes, par exemple, où les hommes résidant en région ont un revenu artistique médian de 13 % supérieur à celui de leurs consœurs franciliennes. Mais c'est aussi le cas de la profession de traducteur – population pourtant majoritairement féminine –, pour laquelle le revenu médian des hommes résidant en région est de 7 % supérieur à celui des traductrices franciliennes.

Le régime de sécurité sociale des artistes-auteurs affiliés en 2018

Les revenus tirés de la vente d'œuvre, de la cession de droits d'auteur et toute autre rémunération artistique donnent lieu à des cotisations sociales. Les personnes morales versant aux artistes-auteurs ces rémunérations sont soumises au versement d'une « contribution diffuseur ».

Jusqu'en 2019, ces cotisations et contributions étaient collectées par deux associations agréées :

- la Maison des artistes (MDA) pour les œuvres d'arts graphiques et plastiques ;
- l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa) pour les activités de création littéraire, dramatique, musicale, audiovisuelle et photographique.

Les cotisations aux assurances sociales (vieillesse, maladie, maternité, invalidité, décès), la CSG et la CRDS sont dues par l'artiste-auteur au titre du régime de protection sociale des artistes-auteurs (articles L.382-1 à L.382-14 et R.382-1 à R.382-36 du code de la sécurité sociale) ; ce régime spécifique est rattaché au régime général des salariés.

L'artiste-auteur affilié à la Maison des artistes ou à l'Agessa bénéficie des prestations équivalentes à celles du régime général (indemnités journalières, congés maternité, etc.). Pour cela, il doit avoir perçu au cours de l'année civile précédente des revenus d'auteur[1] supérieurs au seuil d'affiliation, soit 900 fois la valeur du smic horaire (8 892 euros de revenus sur l'année 2018). Lorsque le seuil d'affiliation n'est pas atteint, l'affiliation ou son maintien peuvent être prononcés, à titre dérogatoire, par la commission professionnelle de la Maison des artistes ou de l'Agessa, qui juge de l'engagement professionnel de l'artiste-auteur. Si l'artiste-auteur n'est pas affilié, il est dit « assujetti » (voir encadré « Les assujettis de la MDA », page suivante).

La gestion du recouvrement des cotisations et contributions sociales a été transférée à l'Urssaf en 2019. Dans le même temps, la distinction entre affiliés et assujettis a été supprimée.

1. On entend par « revenus d'auteur » l'assiette sociale de l'artiste-auteur, c'est-à-dire les revenus imposables au titre des bénéfices non commerciaux majorés de 15 % ou les droits d'auteur bruts s'ils sont déclarés en traitements et salaires.

Les dits « assujettis » de la Maison des artistes (MDA)

Les artistes-auteurs qui cotisent à la MDA sans y être affiliés sont appelés assujettis[1]. Les assujettis sont les cotisants à la MDA n'atteignant pas le seuil d'affiliation, ceux qui n'ont pas obtenu leur affiliation à titre dérogatoire ou encore, ceux dont l'affiliation n'a pas été maintenue faute de revenus d'artiste-auteur suffisants.

En 2018, les assujettis de la MDA représentent 35 100 personnes (tableaux A et B). Ils sont ainsi plus nombreux que les affiliés de la MDA (27 700). Les professions où les assujettis sont les plus nombreux sont les peintres (12 900), les graphistes (8 300) et les auteurs de réalisations de plasticien (5 600). Les assujettis sont plus nombreux que les affiliés dans la majorité des professions, en particulier parmi les auteurs de réalisations de plasticien (où les assujettis représentent 72 % des effectifs), les peintres (68 %), les dessinateurs et métiers d'art de création (67 %). À l'inverse, les graphistes et les dessinateurs textile sont moins souvent assujettis (respectivement 38 % et 40 %).

Alors qu'elle comptait 6 800 individus en 2001, la population des assujettis a été depuis multipliée par 5. L'augmentation a été particulièrement forte chez les plasticiens et les graphistes assujettis (leurs effectifs ont été multipliés respectivement par 11 et par 6 entre 2001 et 2018). La croissance forte des effectifs des assujettis dans ces deux professions va de pair avec celle du nombre de plasticiens et graphistes affiliés, mais dans des proportions bien plus importantes. En revanche, alors que les peintres et les sculpteurs ont vu

Tableau A – Caractéristiques sociodémographiques des assujettis à la MDA en 2018

En %

	Effectifs 2018	Croissance des effectifs par rapport à 2001	Part parmi l'ensemble des cotisants (affilié et assujetti) *(%)*	Part de femmes *(%)*	Part de résidents d'Île-de-France *(%)*	Part de moins de 40 ans *(%)*
Ensemble des assujettis de la MDA	**35 140**	**5,1**	**56**	**56**	**36**	**36**
Peintres	12 900	4,0	68	56	29	17
Graphistes	8 320	6,5	38	52	49	59
Auteurs de réalisations de plasticiens	5 580	10,9	72	60	35	46
Sculpteurs	3 280	3,9	63	51	28	15
Illustrateurs hors édition	2 500	5,8	50	55	38	62
Dessinateurs	1 560	5,8	67	52	36	47
Métiers d'arts de création	690	4,4	67	68	36	21
Dessinateurs textile	320	2,2	40	90	57	42

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

1. À l'Agessa, les « assujettis » ne sont pas identifiés et les cotisations recouvrées ne donnent pas lieu à l'ouverture de droits à la sécurité sociale. Faute de données statistiques sur ces assujettis non identifiés, nous ne pouvons les décrire.

Tableau B – Revenus perçus en 2018 par les assujettis à la MDA*

Euros constants 2018 et %

		Revenus** 2018		
	Effectifs 2018	**Part de revenus nuls** *(%)*	**Revenu moyen**	**Revenu médian**
Ensemble des assujettis de la MDA	**35 140**	**43**	**5 700**	**1 800**
Peintres	12 900	46	4 900	1 500
Graphistes	8 320	39	8 300	2 700
Auteurs de réalisations de plasticiens	5 580	45	4 500	1 700
Sculpteurs	3 280	45	4 200	1 700
Illustrateurs hors édition	2 500	35	6 200	1 800
Dessinateurs	1 560	39	4 900	1 600
Métiers d'arts de création	690	45	4 100	1 500
Dessinateurs textile	320	43	9 700	2 700

* Des valeurs ont été révisées par rapport à la publication initiale. Ces révisions ont été opérées le 28 octobre 2026.
** Revenus d'auteurs en TS et BNC, hors revenus nuls.
Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

leurs effectifs d'affiliés diminuer entre 2001 et 2018, dans le même temps leurs effectifs d'assujettis ont été multipliés respectivement par 5 et 4.

Comparée aux affiliés, cette population est globalement plus féminine (56 % des assujettis sont des femmes en 2018, contre 43 % chez les affiliés) (tableau C). C'est particulièrement le cas chez les peintres (56 % de femmes chez les assujettis, contre 45 % chez les affiliés), les sculpteurs (51 %, contre 38 %), les illustrateurs hors édition (55 %, contre 44 %) et les plasticiens (60 %, contre 50 %). Les assujettis vivent aussi moins souvent en Île-de-France que les affiliés (36 % contre 51 %). Les peintres assujettis sont seulement 29 % à habiter en Île-de-France (contre 39 % chez les affiliés), les plasticiens 35 % (contre 51 %), les dessinateurs 36 % (contre 50 %). En revanche, il n'y a pas de différence majeure au niveau de l'âge entre affiliés et assujettis.

Par ailleurs, tout comme celle des affiliés, la population des assujettis s'est féminisée depuis 2001 (+ 13 points).

Près de la moitié des assujettis à la MDA déclarent des revenus artistiques nuls en 2018. Le revenu artistique médian des assujettis[2] en 2018 est compris entre 1 500 euros pour les métiers d'art de création et les peintres, et 2 700 euros pour les graphistes et les dessinateurs textile.

Depuis 2001, un nombre croissant de personnes déclare une activité artistique rémunératrice à la MDA, que ce soit une activité principale ou une activité secondaire, et avec eux, la part de revenus artistiques très faibles s'accroît.

Bien que les femmes soient plus nombreuses que les hommes parmi les assujettis en 2018, le revenu moyen de ces derniers est 1,8 fois plus élevé que celui de leurs consœurs, alors que ce rapport était de 1,4 en 2001. Comme

2. Les revenus artistiques moyen et médian ne prennent pas en compte les revenus nuls.

Tableau C – Revenus perçus des assujettis en 2001 et 2018 à la MDA en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques

Euros constants 2018 et %

	2001				2018			
	Effectifs et part *(%)*	**Part de revenus nuls** *(%)*	**Revenu moyen***	**Revenu médian***	**Effectifs et part** *(%)*	**Part de revenus nuls** *(%)*	**Revenu moyen***	**Revenu médian***
Ensemble des assujettis de la MDA	**6 840**	**45**	**3 800**	**2 600**	**35 140**	**43**	**5 700**	**1 800**
Femmes	43 %	45	3 100	2 300	56 %	44	4 200	1 500
Hommes	57 %	45	4 300	2 800	44 %	42	7 600	2 400
Résidents d'Île-de-France	50 %	47	4 100	2 700	36 %	44	8 200	2 400
Résidents hors Île-de-France	50 %	43	3 400	2 400	64 %	42	4 400	1 600
Moins de 40 ans	40 %	38	3 700	2 500	36 %	40	5 500	2 000
Plus de 40 ans	60 %	50	4 100	2 700	64 %	45	5 900	1 800

* Revenus d'auteurs en TS et BNC, hors revenus nuls.

Champ : France, ensemble des artistes-auteurs affiliés à la Maison des artistes ou à l'Agessa en 2018 (extraction 2018).

Sources : Agessa, Maison des artistes, traitements Deps-doc, Ministère de la Culture, 2022

pour les affiliés, les revenus des assujettis résidant en Île-de-France sont en moyenne 1,8 fois plus élevés que ceux des assujettis en région. Enfin, en 2001 comme en 2018, les revenus des assujettis de moins de 40 ans et de plus de 40 ans sont quasiment égaux.

Précisions méthodologiques concernant la variable « profession »

Dans la base Agessa-MDA, la dernière profession enregistrée d'un artiste-auteur vaut pour l'ensemble de sa carrière, même s'il était classé dans une profession différente quelques années plus tôt dans cette même base.

Cet état de fait a des conséquences lorsqu'on cherche, comme dans la présente note, à mesurer l'évolution des effectifs par profession au cours du temps.

Toutefois, les contrôles effectués sur les différentes bases transmises année par année montrent que les différences observées restent de faible ampleur et qu'elles n'affectent pas les grandes tendances évolutives par profession qui sont ici présentées.

Abstract

Artists and authors in 2018

In 2018, 43,120 people were affiliated with Agessa and the Maison des artists (MDA), the two associations responsible for managing tax and social security schemes for authors and artists respectively. The aim of this study is to provide an overview of the demographics and artistic incomes of AGESSA and MDA-affiliated professionals in 2018, enhancing the overall picture for 2018 with a few additional factors of change.
The affiliated artist and author population increased by a factor of 1.6 between 2001 and 2018, boosted by a lowering of the affiliation threshold and a strong increase in the number of graphic designers. The average age of artists and authors is higher than that of the active population and the vast majority of them live in the Île-de-France region [Paris and its surrounding departments]. Over the course of 20 years this group has seen an increasing proportion of women, despite the majority of almost all professions being male dominated.
The artistic incomes of MDA/AGESSA-affiliated artists in 2018 are highly divergent depending on profession, as well as within each profession, showing both very high and very low incomes across the board. Men and residents of the Île-de-France region have on average higher incomes, but levels vary depending on occupation.

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.
Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

Réalisation : TRANSFAIRE – 04250 Turriers

En 2018, 43120 personnes sont affiliées à l'Agessa et à la Maison des artistes (MDA), les deux associations chargées de gérer jusqu'en 2019, pour le compte du régime général de la Sécurité sociale, le régime de protection sociale spécifique des artistes-auteurs. Cette étude vise à établir un état des lieux de la démographie et des revenus artistiques de l'ensemble des professionnels affiliés à l'Agessa et à la MDA en 2018, en enrichissant cette photographie 2018 de quelques éléments en évolution.

La population d'artistes-auteurs affiliés a été multipliée par 1,6 entre 2001 et 2018, portée par la baisse du seuil d'affiliation et l'accroissement fort de la population des graphistes. Les artistes-auteurs sont plus âgés que l'ensemble de la population active et résident très majoritairement en Île-de-France. Cette population s'est féminisée en près de 20 ans même si les hommes restent majoritaires dans presque toutes les professions.

Les revenus artistiques des artistes-auteurs affiliés en 2018 sont très dispersés en fonction de la profession exercée, mais également au sein même de chaque profession, chacune concentrant à la fois des revenus très élevés et très faibles. Les revenus sont plus élevés chez les hommes et chez les personnes résidant en Île-de-France, mais de manière plus ou moins marquée selon les professions.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques
et sur
www.cairn.info

ISBN : 978-2-11-141005-3

creative commons